



**Programme
de législature
2021 - 2026**

Préambule

Nos histoires peuvent être singulières, mais notre destination est commune.

Barack Obama

La Municipalité a le plaisir de vous présenter son programme de législature pour les années 2021 à 2026.

Résultat d'un travail d'équipe, conçu dans un esprit solidaire et d'ouverture, ce programme se déroule autour de 6 thèmes d'importance pour l'avenir de notre commune et constitue la feuille de route du collège municipal dans les domaines essentiels touchant la vie de notre collectivité que sont notamment la durabilité, la transition énergétique, la mobilité, la communication, l'accompagnement des jeunes et des seniors, la qualité de vie ou encore le maintien de finances saines.

CONSOLIDER, OPTIMISER, DEVELOPPER, tels sont nos objectifs et notre ambition pour la prochaine législature, confortés également par les résultats du sondage réalisé en décembre 2021 auprès de nos habitant•e•s.

Agir Ensemble, être à l'écoute des besoins de chacune et chacun, dans le respect des opinions et des différences, sont les fondements de notre engagement pour notre commune, avec au cœur de nos actions, le bien-être de nos citoyens et le développement harmonieux de notre belle commune.

Enfin, au centre de la gestion des affaires communales et des projets en cours et à venir, la communication, sous toutes ses formes, est le lien essentiel pour notre population, nos collaborateurs et le Conseil communal. Cela prévaut également dans les nombreuses relations intercommunales qui permettent des synergies indispensables entre communes et une condition sine qua non à une politique de proximité responsable et visionnaire.

La Municipalité

Nathalie Greiner, Syndique
 Sandrine Rainotte, Catherine Schiesser,
 Jean-Claude Favre et Philippe Michelet

Sommaire

Vivre ensemble —————	3	Mobilité —————	13
Gestion et administration —————	7	Environnement —————	17
Communication —————	11	Finances et économie —————	21



Vivre
ensemble

Accueil de l'enfance

L'accueil de jour des enfants constitue un volet essentiel à l'intégration et à la socialisation des enfants dès leur plus jeune âge. Il contribue également à promouvoir le travail des parents, donc au développement économique du pays. La journée continue est d'ailleurs un principe garanti dans la Constitution vaudoise.

Belmont dispose d'un accueil préscolaire, la nurse-rie-garderie des Moussaillons, d'une UAPE et d'un réfectoire. En 2021, une septantaine d'enfants fréquentent les structures préscolaires, tandis qu'une centaine sont inscrits au moins un jour par semaine au réfectoire et 130 à l'UAPE. Ainsi, environ 75% des 305 enfants scolarisés au collège de Belmont sont accueillis dans les structures d'accueil parascolaires, tandis que 30% des enfants entre 0 et 4 ans résidant dans la commune peuvent être accueillis aux Moussaillons.

Actuellement, les besoins pour le parascolaire sont couverts à 100%, tandis qu'il existe une liste d'attente d'une trentaine d'enfants pour le préscolaire. A titre de comparaison, sur l'ensemble du canton de Vaud en 2020, 51% des enfants de moins de 4 ans fréquentent une structure d'accueil collectif et 29% entre 4 et 12 ans.

Nous souhaitons poursuivre notre soutien aux familles de la commune en améliorant à la fois la quantité et la qualité de notre offre.



- Transférer la gestion des structures pré- et parascolaires à la Fondation de l'Enfance et de la Jeunesse de Pully, afin d'optimiser l'offre disponible et l'emploi des ressources
- Faire évoluer la taille des structures d'accueil préscolaires en fonction de la demande, avec la création de 5 places supplémentaires aux Moussaillons (espace Burenoz)
- Renforcer l'offre d'accueil parascolaire spécifique aux 7H-8H (11 et 12 ans)
- Revoir l'offre de transport scolaire sur le territoire de la commune, notamment sur le bas du village
- Elargir l'offre d'accueil pendant les vacances, en mettant en place des camps aérés ouverts aux enfants de la commune



Solidarité et intégration

Sur 3920 habitants à fin 2021, Belmont compte 14,2% de seniors de plus de 65 ans et 23,7% de jeunes de moins de 20 ans. Nous souhaitons développer et soutenir des actions qui répondent aux besoins des différentes catégories de population, pour que Belmont reste un village accueillant et dynamique.



- Soutenir et accompagner un projet de construction de logements protégés
- Définir une politique de subventions visant à soutenir prioritairement les associations bénéficiant à nos habitants
- Mettre à disposition des toilettes publiques et de nouveaux bancs sur le territoire de la commune
- Mettre en place des ateliers citoyens visant à renforcer les liens multiculturels et intergénérationnels

Loisirs et culture

Pour qu'un village conserve son âme, il est nécessaire d'y préserver des activités tant sportives que culturelles. Nous avons la chance de compter de nombreuses sociétés locales, et souhaitons continuer à les soutenir activement. Des espaces publics dédiés au sport et aux activités de plein air contribuent également à améliorer la qualité de vie et la santé de nos habitants.



- Poursuivre la mise à disposition d'infrastructures aux sociétés sportives et culturelles
- Développer les espaces de sports et de loisirs
- Etudier la faisabilité d'une installation d'engins de fitness urbain dans le cadre d'un parcours santé
- Elargir le soutien de la pratique du sport chez nos jeunes, par des subventions ciblées ou des aides aux événements sportifs
- Valoriser l'utilisation du temple
- Poursuivre le soutien aux activités culturelles régionales
- Améliorer la visibilité des sociétés et des événements locaux au travers de nos canaux de communication

Sécurité publique

La sécurité du citoyen est une préoccupation constante de la Municipalité. Elle est assurée par trois corps sécuritaires, plus connus sous le nom des 3P, regroupant la police, les pompiers et la protection civile.

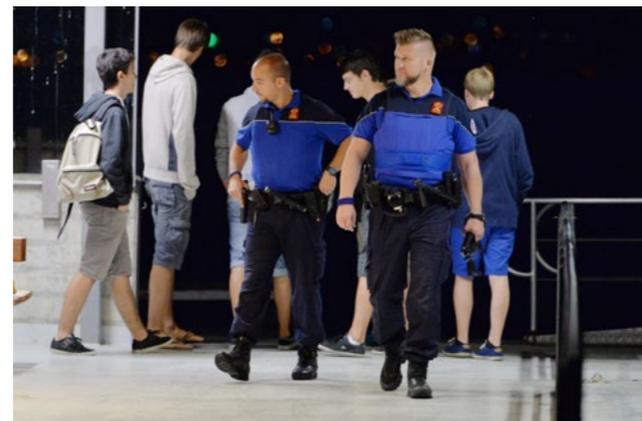
En intégrant l'association sécuritaire police Est-lausannois en 2012 qui réunit les communes de Belmont, Pully, Paudex et Savigny, nous avons fait le choix d'une sécurité régionale, «à la carte», réactive et axée sur la prévention et l'interaction de proximité, à l'écoute des problématiques locales.

Notre corps de sapeurs-pompiers (SDIS Ouest-Lavaux) fonctionne actuellement en entente intercommunale. Conserver une structure de milice dont les interventions sont assurées par des sapeurs-pompiers volontaires (env. 163 en 2021) est le défi auquel les quatre communes partenaires de notre entente sont confrontées.

Dans le cadre des projets de réorganisation en cours au niveau cantonal, nous souhaitons maintenir et défendre l'ancrage régional de ces trois corps sécuritaires, afin d'en garantir l'autonomie et la proximité avec nos habitants.



- Intensifier le lien « population-police » en organisant des rencontres d'échange sur des thématiques croisées
- Sécuriser en particulier les zones 30, par la mise en place de radars pédagogiques
- Mettre en place un système de surveillance des écopoints afin de faire respecter leurs conditions d'utilisation
- Créer une association intercommunale SDIS Ouest-Lavaux en remplacement de la convention d'entente actuelle pour lui donner une personnalité juridique et renforcer sa gouvernance
- Préserver l'ancrage régional de la sécurité publique



Gestion et administration

Relation du citoyen avec l'administration

Si l'accès physique à nos guichets reste une prestation appréciée et nécessaire, la mise en place d'un guichet virtuel permettant à nos habitants d'effectuer certaines démarches administratives en ligne est une priorité dans notre volonté de faciliter la relation population-administration.



- Garantir l'accès aux guichets de l'administration communale
- Proposer un calendrier de réservations en ligne de nos refuges
- Etudier toute opportunité d'implémentation de processus en ligne
- Mettre sur notre site internet tout formulaire de compétence communale



Optimisation du fonctionnement interne

Fournir et promouvoir des prestations de qualité, efficaces et adaptées à l'évolution des besoins de notre population et de notre administration, passe par une optimisation des processus de travail et la réorganisation de notre administration.

Pour ce faire, il est essentiel d'être un employeur attractif et d'offrir un cadre de travail favorable à l'accomplissement des missions et au développement personnel, en implémentant une politique des ressources humaines qui réponde à la réalité des besoins et qui allie équilibre entre vie professionnelle et privée.

Transformer l'entreprise sans prendre en compte l'humain n'est tout simplement pas possible. Les études démontrent très clairement que bien-être rime avec productivité. Respecter les besoins humains et y répondre représentent un avantage compétitif sur tous les plans. En découlent notamment moins d'absentéisme et de rotation, une image positive de l'entreprise, la fidélisation des talents, plus d'innovation et de toute évidence une amélioration des rapports avec nos citoyens.



- Réviser en profondeur notre règlement du personnel datant de 1983, qui permettra la mise en place d'une politique des ressources humaines adaptée à l'évolution de la société et du travail
- Réorganiser le fonctionnement des services de notre administration
- Optimiser les processus



Collaborations cantonales et intercommunales

Belmont a la chance d'entretenir d'excellentes relations avec les communes du district, plus particulièrement dans le cadre de ses collaborations au sein d'associations intercommunales.

Les relations avec le Canton sont parfois difficiles, voire conflictuelles. C'est pourquoi, il est important de participer et d'échanger avec les instances cantonales lorsque des forums, formations ou journées d'information sont organisés pour les communes.



- Organiser des rencontres à thème avec les Municipalités du district
- Renforcer, dans la mesure du possible, notre représentativité dans les organes régionaux et cantonaux



Communication

Échanges réguliers avec nos habitants

La communication sous toutes ses formes est une priorité de la Municipalité durant cette nouvelle législature. Une communication active permet de tisser des liens avec nos habitants, favorise les échanges, amène une meilleure compréhension des enjeux politiques et sociétaux en lien avec la conduite de notre commune.

En communiquant mieux et plus, on crée de la fluidité dans nos actions, des synergies pour le bien vivre ensemble et pour construire l'avenir.



- Organiser des soirées d'échange avec nos habitants sur des thèmes d'actualité
- Pérenniser le partenariat éditorial avec «Le Courrier Lavaux-Oron-Jorat»
- Renforcer notre présence sur les réseaux sociaux

Nouvelle identité visuelle pour la commune

L'identité visuelle est le reflet de toute entreprise, de tout projet, du message que l'on veut partager et faire passer. L'image est un support de communication universel, compréhensible de toutes et tous, quelle que soit la langue que l'on parle et où que l'on se trouve dans le monde.

Dès lors, la création d'une identité visuelle propre à Belmont permet d'amener un sentiment d'appartenance à notre communauté et de véhiculer une émotion, un message positif, reconnaissable au simple regard.



- Créer une identité visuelle propre à Belmont
- Mettre en place une charte graphique assurant la cohérence de notre image sur différents supports



Mobilité



Réseau routier

L'entretien et l'amélioration de notre réseau routier participent à la sécurité de tous les usagers et contribuent à une meilleure qualité de vie des riverains.

Par ailleurs, nous profitons de chaque intervention indispensable sur nos réseaux souterrains (eau potable, électricité, évacuation des eaux) pour moderniser le réseau routier.



- Rénover entièrement l'axe de circulation Burenoz/Chaffeises
- Limiter la vitesse à 30 km/h sur la route du Burenoz
- Poser du mobilier urbain pour modérer le trafic sur les routes d'Arnier et de Chatruffe
- Réaménager les chemins des Pralets, de la Mouette et de la Cita, avec un nouveau revêtement à effet phono-absorbant

Mobilité douce

Le Canton estime que des mesures d'encouragement ciblées permettraient, dans les périmètres densément construits, d'accroître de 50% la part du trafic cycliste et de 20% celle des trajets accomplis à pied.

Un tiers des déplacements effectués en voiture en Suisse sont inférieurs à 3 kilomètres, une distance idéale pour les modes de transport doux.

Bons pour l'environnement, la marche à pied et le vélo sont également bénéfiques pour la santé.

Sécurité et confort sont deux conditions de base à leur pratique. C'est pourquoi les infrastructures destinées à la mobilité douce doivent être à la fois attrayantes et sûres, pour inciter les usagers à se déplacer à pied ou à vélo plutôt qu'en voiture.



- Démarcher le canton pour favoriser la mise en place de bandes cyclables
- Poursuivre le subventionnement pour l'acquisition de vélos électriques (subvention actuellement fixée à CHF 300.- par vélo et par habitant)
- Encourager l'utilisation des transports publics en diffusant les offres promotionnelles, comme celles proposées par Vaudloisirs.ch
- Promouvoir la marche à pied et l'utilisation d'itinéraires comme ceux proposés par les communes de l'est lausannois



Transports publics

Notre commune a la chance de disposer d'une offre large de transports publics, avec deux lignes tl (47 et 49) circulant 7 jours sur 7 de 6 h00 à minuit, avec une fréquence se situant entre 15 et 30 minutes.

A cela s'ajoute l'offre Taxibus qui permet, à partir d'une vingtaine d'arrêts situés sur le territoire de la commune, de rejoindre le centre de Pully (ligne 952), de rejoindre le centre-ville avant 6 h00 ou de rentrer du centre-ville entre minuit et 1h 40 (ligne 950).

Et pour les couche-tard, il y a encore l'offre TL pyjama (ligne N6) qui peut être utilisée le week-end entre minuit et 6h pour rentrer du centre-ville.

Notre volonté est de poursuivre les investissements déjà réalisés dans ce domaine, afin d'encourager la population de Belmont à utiliser toujours davantage ces moyens de transport mis à leur disposition.



- Garantir l'offre de transport existante
- Améliorer l'accessibilité sur les lignes existantes en adaptant les principaux arrêts de bus des lignes 47 et 49, ceci afin de garantir l'accès aux personnes à mobilité réduite
- Rénover nos abribus
- Promouvoir toute initiative de transport public flexible



Environnement

Respect et préservation de l'environnement



Belmont dispose d'un environnement naturel varié et privilégié, entre ville et campagne, que nous avons à cœur de protéger.

Les enjeux environnementaux actuels nous confortent dans la poursuite de nos actions pour une transmission aux générations futures d'un patrimoine local préservé.



- Privilégier l'usage des moyens mécaniques pour l'entretien des espaces publics
- Poursuivre, en collaboration avec le service cantonal concerné, la diversification des espèces dans nos forêts
- Installer ruches et hôtels à insectes sur le territoire communal
- Organiser des journées « coup de balai » en collaboration avec la société de développement et les sociétés locales
- Encourager la plantation d'essences locales et la lutte contre les espèces exotiques envahissantes

Politique énergétique écoresponsable

Depuis quelques années, des thèmes tels que l'écologie, la biodiversité, les énergies renouvelables, la mobilité douce sont des préoccupations majeures pour notre société.

Certains sont transverses et abordés dans d'autres chapitres de notre plan de législature, mais nous souhaitons néanmoins les regrouper au sein d'un document faitier dénommé PECC (Plan Energie et Climat communal).

Dans le cadre de son élaboration, la participation et l'engagement de la population représentent un facteur important et obligatoire à son succès.



- Procéder à l'amélioration énergétique et la rénovation des bâtiments communaux
- Poursuivre la réduction de la consommation pour l'éclairage public
- Privilégier les commerces de proximité pour l'approvisionnement des biens nécessaires au ménage communal et les entreprises locales pour l'attribution de mandats
- Favoriser la création d'un marché hebdomadaire pour promouvoir une alimentation locale, saine et durable
- Installer des parkings vélos avec et sans borne de recharge
- Prendre en compte les aspects environnementaux dans le renouvellement du parc de véhicules communaux

Eau et électricité

L'eau et l'électricité font partie des services indispensables à notre confort au quotidien.

Ces services de base nécessitent une gestion et un contrôle permanents afin de garantir leur accès à tous les ménages.

Les réseaux de production et d'alimentation sont soumis à des réglementations très exigeantes et en constante évolution, qui nous imposent des investissements conséquents.



- Intégrer la production locale dans notre structure d'approvisionnement électrique
- Assurer l'installation de compteurs électriques intelligents
- Mettre en place le relevé à distance des compteurs d'eau
- Poursuivre la mise en séparatif des réseaux d'évacuation d'eau
- Réaliser les études de modernisation de la STEP de Pully



Finances et économie

Tissu économique local

Si l'on souhaite que notre commune ne devienne pas une cité dortoir, des commerces et entreprises de proximité sont indispensables à sa vie locale.

C'est pourquoi nous souhaitons mettre en lumière les entreprises existantes et encourager l'établissement de nouvelles activités.



- Etablir une « vitrine » des entreprises installées sur notre territoire
- Organiser une rencontre annuelle avec nos responsables d'entreprise
- Inciter les promoteurs à prévoir l'établissement de surfaces d'activités ou commerciales lors de l'établissement de plans d'affectation (anciennement plans de quartier)

Gestion des finances communales

La mise en place de notre programme de législature ne pourra se faire que si nous disposons sur le long terme de finances saines et solides.

Une gestion rigoureuse de nos finances nous permettra d'augmenter de manière pérenne notre marge d'auto-financement et d'obtenir ainsi les moyens nécessaires à la réalisation d'un maximum des actions envisagées.



- Établir un plan d'investissements adapté à nos moyens
- Limiter à 3% par année la croissance des charges maîtrisables



Maîtrise de l'endettement

Même si le niveau des taux d'intérêt reste extrêmement bas, le plan d'investissements envisagé dans le cadre de notre programme de législature ne peut se réaliser que par le seul recours à l'emprunt. Votre Municipalité ne souhaite pas faire supporter les ambitions de son plan actuel aux générations futures. C'est pourquoi elle va s'assurer de conserver au cours de cette législature un niveau d'endettement stable, voire en légère diminution.



- Réduire l'endettement afin d'atteindre en fin de législature une dette nette par habitant inférieure à CHF 6'000.- (pour rappel, la dette nette par habitant était de CHF 6'831.- à fin 2020)

Autonomie financière de notre commune

Comme évoqué, la réalisation de notre programme de législature implique de disposer de moyens financiers adaptés à nos ambitions.

Actuellement, une grosse partie de nos produits (CHF 7,3 millions) est captée par la facture péréquative cantonale.

Considérant ce montant comme trop élevé pour notre commune, la Municipalité souhaite s'engager pour que les règles de calcul du système péréquatif soient adaptées, en vue d'atteindre une juste solidarité intercommunale.



- Poursuivre les discussions sur la refonte de la péréquation intercommunale, au travers d'une participation active dans les associations de communes (UCV) et dans les groupes de travail œuvrant sur le sujet

 **BELMONT**
SUR LAUSANNE



Route d'Arnier 2
1092 Belmont-sur-Lausanne

021 721 17 21
www.belmont.ch

